

MR4G

Manuel utilisateur Comptabilité générale

Version 2.5



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Équipement,
des Transports,
de l'Aménagement
du Territoire,
du Tourisme
et de la Mer

Fiche documentaire

Organisme (s) commanditaires(s):

Ministère de L'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer

Direction des Routes / Bureau de l'Entretien et de la Gestion du Patrimoine

Bureau suiveur : Centre d'Études Techniques de l'Équipement - Normandie Centre / DGTI

PND tél. 02 35 68 88 65 mél. Pnd-vie-des-services.AS.DGTI.CETE-NC@equipement.gouv.fr

Auteur(s) : Daniel Delaitre, CETE Normandie Centre, DGTI, Groupe Études et Développement

Titre et sous-titre du document :

MR4G

Manuel utilisateur Comptabilité générale

Objet :

Ce document présente la description des fonctions du module Comptabilité générale

Date de publication :

Décembre 2003

Nombre de pages : 88

Diffusion :

Proposition de mots-clés :

MR4G – Manuel utilisateur – Parc – Comptabilité générale

Table des mises à jour du document

Version de l'application	Indice de révision du document	Date	Objet de la mise à jour
3.5	2.0	11 septembre 2003	Insertion des mises à jour et des captures d'écran
3.6	2.1	25 novembre 2003	Diffusion sur le site intranet
3.7	2.2	28 juin 2004	Modifications applicatives dues à la version 3.7
3.8	2.3	3 février 2005	Module impacté par la version 3.8
3.9	2.4	Juillet 2005	Module impacté par la version 3.9
	2.5	Août 2007	Traitement nouveau site intranet

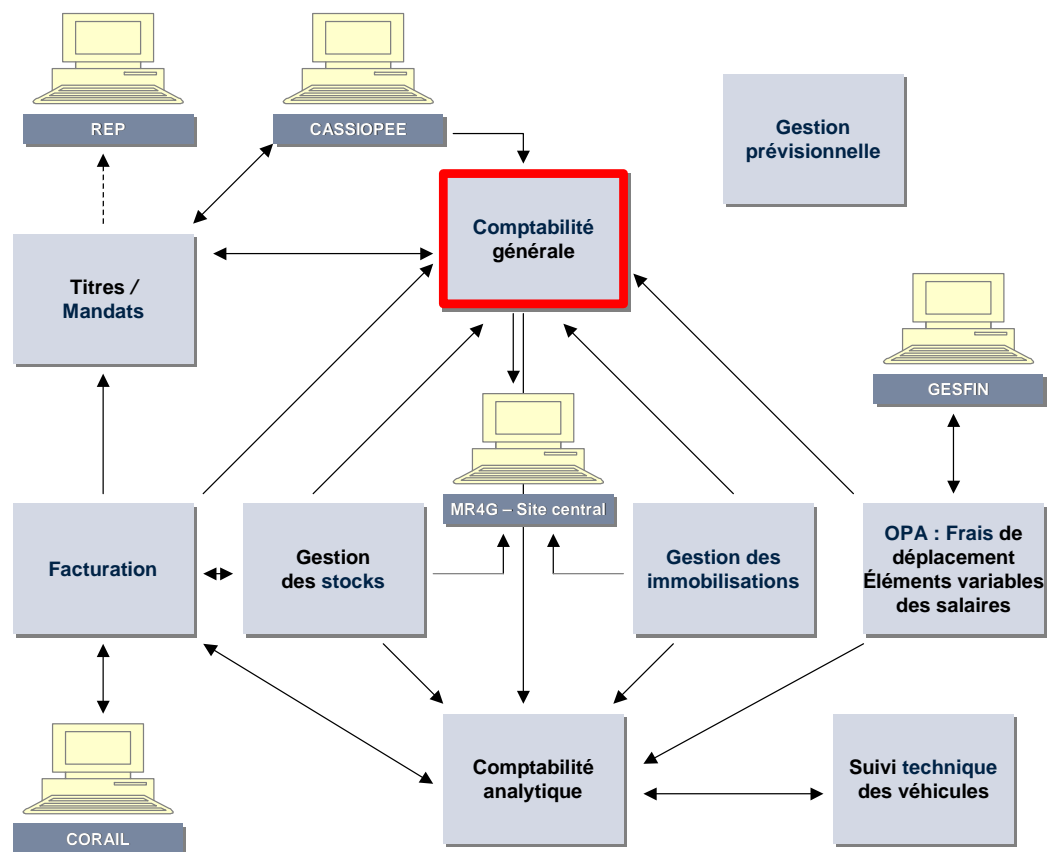
Table des matières

PLAN COMPTABLE – SAISIE D'ÉCRITURES _____	I-1
Saisie des écritures courantes _____	I-2
Écritures d'annulation _____	I-7
Gestion du plan des comptes _____	I-9
Ecriture de répartition périodique _____	I-12
GÉNÉRATION D'ÉCRITURES _____	II-1
Écritures sur le compte 4732 _____	II-2
Écritures de mandatement CASSIOPEE _____	II-4
Incorporation des factures sur classe 7 _____	II-10
Achats de services extérieurs _____	II-13
Incorporation des achats sur classe 6 _____	II-16
Frais de déplacements _____	II-19
JOURNAUX, BALANCES, GRAND LIVRE _____	III-22
Gestion des journaux auxiliaires _____	III-23
Édition des journaux auxiliaires _____	III-25
Réédition des journaux auxiliaires _____	III-26
Balance générale _____	III-27
Balance en deniers _____	III-28
Grand livre _____	III-29
SYNTHÈSES COMPTABLES _____	IV-1
Bilan _____	IV-2
Compte de résultat _____	IV-4
État des créances et des dettes _____	IV-6
Soldes intermédiaires de gestion et Capacité d'autofinancement _____	IV-7
CONSULTATIONS _____	V-1
Position d'un compte _____	V-2
Historique d'un compte _____	V-4
AUTRES TRAITEMENTS _____	VI-1
Suivi des impayés _____	VI-2

Relances clients	VI-3
Budgets prévisionnels	VI-4
Lettrage automatique	VI-7
Lettrage manuel	VI-9
Rapprochement Comptabilité générale /Comptabilité analytique	VI-11
TRAITEMENTS DE FIN DE GESTION	VII-1
Clôtures provisoires d'exercice	VII-2
Basculement d'exercice	VII-3
EXEMPLES D'ÉDITIONS	VIII-7

Introduction

Liens avec les autres modules et les autres applications



Généralités

Le module Comptabilité générale est le pivot de l'application MR4G : il permet d'enregistrer la totalité des écritures d'un parc.

Ce module est interfacé des modules situés en amont et en aval :

- La facturation ;
- La comptabilité budgétaire ;
- La gestion des stocks ;
- La gestion des immobilisations ;
- La gestion des personnels.

La comptabilité générale est étroitement interfacée avec le module Comptabilité analytique : les écritures de charges peuvent être intégrées en comptabilité analytique dès leur saisie en comptabilité générale.

La comptabilité générale alimente le module Tableaux de bord et prévisions.

La comptabilité générale de MR4G est conforme aux règles édictées par les circulaires relatives à la gestion du Compte de Commerce.

Procédure d'accès

Pour accéder au module Comptabilité générale :

- Sélectionnez **COMPTA**.

COMPTABILITE GENERALE	
Plan Comptable - Saisies d'Ecrites	Balances , Syntheses Comptables
E_ SAISIE DES ECRITURES COURANTES A_ ECRITURES D'ANNULATION N_ ECRITURES DE REPARTITION PERIODIQUE C_ GESTION DU PLAN DE COMPTES	B_ BALANCE GENERALE D_ BALANCE EN DENIERS S_ BILAN, C.R., CREANCES, DETTES U_ SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION T_ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Generation d'Ecrites	Consultations Ecran
Q_ ECRITURES SUR COMPTE 4732 X_ ECRITURES DE MANDATEMENT CASSIOPEE Y_ INCORPORATION FACTURES SUR CLASSE 7 Z_ INCORPORATION DES ACHATS / CLASSE 6 V_ ACHATS DE SERVICES EXTERIEURS W_ FRAIS DE DEPLACEMENT	I_ POSITION DE COMPTES K_ HISTORIQUE DE COMPTES
Journaux , Grand Livre	Autres Traitements
J_ GESTION DES JOURNAUX AUXILIAIRES F_ EDITION DES JOURNAUX AUXILIAIRES G_ GRAND LIVRE	P_ SUIVI DES IMPAYES R_ RELANCES CLIENTS O_ BUDGETS PREVISIONNELS H_ LETTRAGE AUTOMATIQUE L_ LETTRAGE MANUEL M_ RAPPROCHEMENT CG/CA

Pour quitter le module Comptabilité générale :

- Revenez au menu général en appuyant sur la touche **F12**.
- Appuyez sur la touche **F12** pour quitter l'application.

Chapitre I

Plan comptable – Saisie d'écritures

- *Saisie d'écritures courantes*
- *Écritures d'annulation*
- *Gestion du plan des comptes*
- *Ecriture de répartition périodique*

Saisie des écritures courantes

Généralités

Cette fonction permet d'enregistrer toutes les écritures sur l'exercice n (exercice en cours) et sur l'exercice n+1. Les supports de saisie sont les documents définitifs reçus ou émis (facture d'un fournisseur, avis de règlement...).

Cette fonction permet d'enregistrer les écritures de charges¹ simultanément :

- En comptabilité générale ;
- En comptabilité analytique.



Il est aussi possible de réaliser l'enregistrement en comptabilité analytique de façon distincte mais cette solution ne garantit pas la cohérence entre les comptabilités.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix E

COMPTABILITE GENERALE				(Aide)		
EXERCICE : 02		JOURNAL : A Achat Fonctionnement		PIECE : F6575		
		PIECE RECUE LE : 06/08/02		DATE COMPTABLE : 31/07/02		
NATURE :						
Compte (D/C)	Libelle d'écriture	Montant (HT)	Tx TVA	Periode	Sect.	
40105444 C	Fournitures de bureau	1 509,69				
6062723 D	Fournitures de bureau	1 509,69	19.60	07	902	
Dest.	OT/OR	Cpte ana.	Destinations			
3			1_Activite 2_Engins 3_F.de SECTION 4_Fabrications 8_Ach.Matieres 9_Compte M.O.			
Debit :	1 509,69		TVA FACTUREE :	247,41		
Credit :	1 509,69		TOTAL FACTURE :	1 757,10		
Solde :	0,00					
CONFORME A LA FACTURE (O/N) : _						

¹ Les écritures de produit sont saisies dans l'option Y – [Incorporation des factures sur classe 7](#).

Description

Saisie des informations d'en-tête

La saisie est guidée en fonction du **type de journal** :

Journaux d'achats (type 1) et journaux de ventes (type 2) :

- Les comptes utilisables sont ceux des classes 4 et 6 (ou 7) ;
- Le sens des écritures est proposé ; il peut être modifié.

Exemple :

Dans le journal d'achats le sens proposé est le débit des comptes de classe 6 par le crédit des comptes de classe 4. Pour enregistrer un avoir, il faut modifier le sens proposé.

Journaux d'opérations diverses (type 3) :

- La saisie est libre.

Journaux de trésorerie (type 4) :

- L'existence du numéro d'une pièce appelée en règlement est contrôlé¹.

La saisie de **la date de réception de facture** sera transmise à la chaîne de mandatement pour le calcul des intérêts moratoires.

La **date comptable** doit correspondre à la date de facture. La date de saisie (qui n'est pas affichée) est générée à partir de la date système.

¹ L'enregistrement des écritures de mandatement des factures fournisseurs est traité par l'option X [Écritures de mandatement CASSIOPEE](#).

Saisie des lignes d'écritures

Si le compte d'imputation n'existe pas, MR4G vous permet d'accéder directement à l'écran de création d'un compte particulier ; la saisie de l'écriture en cours est préservée et peut être reprise après la création du compte.



Saisissez des libellés d'écritures explicites ; ceci facilite les travaux de vérification ultérieurs en comptabilité générale et dans les modules situés en aval.

Utilisez l'incorporation simultanée des charges en comptabilité analytique (Cf. module Comptabilité analytique) qui évite les écarts d'incorporation et la double saisie des informations.

Privilégiez l'utilisation des modules de génération d'écritures (V, Q,X,Y et Z) qui garantissent la cohérence des informations entre les modules.

Que le numéro de pièce soit celui du fournisseur ou un numéro interne au service, veillez à la correspondance entre le numéro utilisé lors de l'enregistrement de la charge et celui utilisé lors de l'enregistrement de l'opération de trésorerie.

Réglementairement, les comptes de classe 6 et les comptes d'immobilisations sont servis toutes taxes.

Cependant la fonction de saisie offre la possibilité de renseigner des lignes hors taxes et de procéder à un calcul automatique de la TVA à incorporer aux comptes de charges et aux comptes d'immobilisations.



Bien que la comptabilité des Parcs soit gérée en TTC, il est indispensable de renseigner les informations relatives à la TVA afin de permettre un mandatement correct dans CASSIOPEE.

- Saisissez les valeurs comptables sur les comptes 6,20,21, 401,404 en hors taxes.

Le taux usuel de TVA inclus aux paramètres généraux de MR4G est affiché. Il est modifiable (y compris par la valeur 0,00).

- Validez chaque ligne en appuyant sur la touche **F10**.

Pour reproduire les informations compte, sens et libellé d'écriture sur la ligne suivante :

- Appuyez sur la touche **Tab**.

Pour terminer la saisie des lignes de la pièce comptable :

- Appuyez sur la touche **Abandon**.
- Saisissez le montant de la **TVA facturée**.

Le total toutes taxes de la facture est affiché.

Après confirmation de la conformité de la facture, MR4G calcule les débits élémentaires toutes taxes sur comptes de charges et comptes d'immobilisation et le crédit sur compte fournisseur.

Le montant de la TVA facturée est ajouté au crédit du compte fournisseur¹ et le montant calculé de la TVA est additionné sur les débits des comptes de charges.

La somme des TVA calculées sur les lignes de charges doit être égale au montant saisi de la TVA facturée.



Si l'information TVA FACTUREE n'est pas renseignée ou saisie à 0,00 ou en cas d'abandon sur la zone TVA facturée, les montants saisis sur chacune des lignes sont considérés "toutes taxes" même si un taux de TVA est affiché.

Saisie des informations analytiques

L'incorporation des charges peut être réalisée simultanément en comptabilité générale et en comptabilité analytique en saisissant ces informations à la suite de celles de comptabilité générale.

- Si un mouvement de charge de comptabilité générale doit être ventilé sur plusieurs destinations analytiques il convient de répéter autant que nécessaire les informations de comptabilité générale.



Dans ce cas, dès l'instant où 2 lignes consécutives portent sur les mêmes informations de compte, de sens, de libellé d'écriture une ligne unique cumulée sur les montants est écrite dans l'historique de la comptabilité générale.

Pour reproduire toutes les informations analytiques de la ligne précédente :

- Appuyez sur la touche **Tab**.

¹ Ce calcul implique la présence d'un compte fournisseur et d'un seul et un sens d'écriture sur ce compte en débit.

Pour reproduire toutes les informations analytiques obligatoires de la ligne précédente :

- Appuyez sur la touche Return.



Si l'O.R. saisi a été créé au préalable dans le module de Suivi Technique, l'engin correspondant est affiché dans le champ Compte Ana. Dans ce cas toute modification du compte analytique est refusée.

L'engin ne doit pas avoir été supprimé de la table ENGINs, ni avoir fait l'objet d'une cession d'immobilisation, ni avoir été déclaré réformé. (Cf. [Module Tables](#) choix V).

Cas particulier de l'incorporation de charges en destination Achats Matières (8)

- Si la charge est incorporée en destination analytique **8**, le compte de charge doit avoir pour racine 601,602,606,607,608,609.
- Sur ce type de destination analytique la catégorie comptable de l'article est affichée dans le champ Compte analytique. Cette information est générée à partir des rattachements de charges sur les catégories comptables (Cf. fonction F charges sur catégories de matières du [module TABLES](#)).

Si le code catégorie de l'article généré à l'écran a été supprimé de la table des catégories, un message d'information non bloquant est affiché.

Si, pour le compte saisi, ce rattachement n'existe pas, un message d'information non bloquant est affiché. Il est alors possible de renseigner le compte analytique. L'information est purement documentaire.

Contrôles

- Lors de la validation d'une ligne, MR4G affiche les cumuls débit et crédit et le détail des lignes de la pièce en cours de saisie. L'enregistrement est bloqué tant que les cumuls ne sont pas équilibrés.
- MR4G vérifie le format et la plausibilité des dates.
*Exemple : Le mois doit être inférieur ou égal à 12.
Date de facture <= Date de réception de facture <= date de saisie*
- Les deux derniers caractères du millésime de la date comptable doivent correspondre à l'exercice d'enregistrement (exercice n ou n+1).

Écritures d'annulation

Généralités

Cette fonction a pour objet de marquer de façon particulière les écritures d'extourne de façon à respecter la véracité des masses, c'est-à-dire des cumuls des débits et des crédits. Ces écritures doivent être saisies dans un journal de type Opérations diverses.



Afin de faciliter les recherches ultérieures, il est recommandé de créer un journal auxiliaire réservé aux écritures d'annulation.



Il est possible et recommandé de saisir simultanément l'écriture d'annulation en comptabilité générale et en comptabilité analytique.



Cas d'annulation d'une facture dans son intégralité

Pour ne pas fausser le traitement du mandatement et permettre un suivi efficace de l'historique des pièces, il faut contre-passer mouvement comptable par mouvement comptable en utilisant le compte transitoire 4788. **Il ne faut pas procéder à une régularisation directe d'imputation.**

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix A

COMPTABILITE GENERALE						
EXERCICE : 03	DATE DE SAISIE : 16/09/03	DATE COMPTABLE : 16/09/03				
CHRONO A ANNULER : 2	J/A : A	Piece : F6575	Saisie : 16/09/03			
JOURNAL : 0	Operations Diverses	Compte : 6062723	DEBIT : 1 805,58			
NATURE :						
Compte	ID/C	Libelle d'écriture	Montant	Periode	Sect.	Dest.
6062723	C	Annulation No Ordre 2	1 805,58	07	902	3
4788	D	Fournitures de bureau	1 805,58			
OT/OR		Compte analytique				Destinations
						1_Activite
						2_Engins
						3_F.de SECTION
						4_Fabrications
						8_Ach.Matieres
						9_Compte M.O.
Debit :		1 805,58				
Credit :		1 805,58				
Solde :		0,00				

Description

- Toute écriture d'annulation doit faire référence au numéro d'ordre de l'écriture à annuler. MR4G génère l'extourne de l'écriture à annuler et la ou les écritures de la nouvelle imputation.
- Le libellé de l'écriture d'extourne est généré automatiquement : "Annulation du numéro d'ordre xxxx".
- Le libellé de l'écriture d'origine est reproduit sur les écritures des nouvelles imputations. Ce libellé est modifiable.

Contrôles

Les contrôles sont similaires à ceux pratiqués lors de la saisie des écritures courantes dans les journaux de type "Opérations diverses", c'est-à-dire :

- L'existence des comptes d'imputation ;
- L'équilibre des pièces.



Avant de passer une écriture de régularisation, vérifiez que le compte de la nouvelle imputation existe dans le plan comptable ; contrairement à la saisie des écritures courantes, il n'est pas possible d'accéder directement à l'écran de création d'un compte.

Gestion du plan des comptes

Généralités

Cette fonction permet de gérer le plan des comptes particuliers spécifiques à chaque Parc en référence au plan comptable du Compte de Commerce.



Le plan des comptes général n'est pas modifiable. L'unicité de ce plan est garante de la cohérence de la comptabilité générale de l'ensemble des Parcs et du respect des règles qui régissent la comptabilité du Compte de Commerce.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix C

COMPTABILITE GENERALE	
PLAN DE COMPTES GENERAL	
COMPTE : 6154	LIBELLE : ENTRETIEN DES MATERIELS ET OUTILLAGE
PLAN DE COMPTES PARTICULIER	
COMPTE : 12	LIBELLE : Entretien outillage atelier_____
CREATION	MODIFICATION ANNULATION

Règles de constitution

Dans le plan comptable général, il y a deux types de comptes :

- Les comptes de regroupement ;
 - Les comptes détaillés.
- Les **comptes de regroupement** ne peuvent recevoir d'écritures (MR4G le contrôle) et ne peuvent être détaillés dans le plan comptable particulier.
- Les **comptes détaillés** correspondant aux comptes de regroupement peuvent recevoir des écritures et être détaillés, par création de comptes de plan comptable particulier, en fonction des besoins propres d'un Parc.

Exemple :

60 *compte de regroupement du pcg*

601 *compte de regroupement du pcg*

6011 *compte détaillé du pcg*

6011 101 *compte particulier*

6011 102 *compte particulier*

Les comptes 60 et 601 ne peuvent recevoir d'écritures et ne peuvent être détaillés dans le plan comptable particulier.

Le compte 6011, compte détaillé du plan comptable général, peut être subdivisé en comptes du plan comptable particulier ou recevoir des écritures.

- Le numéro d'un compte particulier est constitué :
- Du numéro de compte général de rattachement ;
 - Du numéro détaillé.
- L'ensemble de ces numéros ne doit pas excéder 8 positions.

Exemple : 4011 1234



La dernière position des comptes clients, de certains comptes clients rattachés et des comptes de ventes doit être caractéristique de la collectivité :

- **1 : Communes ;**
- **2 : Tiers ;**
- **3 : Département ;**
- **4 : État ;**
- **5 : Compte de commerce (cas des prestations entre parcs).**



La dernière position des comptes d'immobilisations et d'amortissements doit être égale à 5 : caractéristique des immobilisations financées sur le Compte de Commerce.



Si un compte détaillé de plan comptable général a fait l'objet de subdivisions en comptes particuliers, il est judicieux de s'interdire de passer des écritures sur ce compte.

Exemple:

Dans l'exemple précédent, le compte 6011 a été subdivisé en 6011 101 et 6011 102 ; pour imputer les écritures qui ne concernent ni le compte 6011 101 ni le compte 6011 102 il est préférable de créer un compte particulier, 601 1103.

Contrôles

- La seule modification possible d'un compte particulier est son libellé. En cas de modification en cours d'exercice, il faut veiller à la cohérence du nouveau libellé avec les écritures antérieures à la modification.
- La suppression (physique) d'un compte particulier n'est possible que si ce compte n'a jamais été mouvementé.
- L'annulation d'un compte mouvementé n'est possible que si ce compte est soldé. Un compte annulé:
 - Ne peut plus recevoir d'écritures en cours d'exercice ;
 - Figure dans les éditions jusqu'à la clôture;
 - Disparaît lors du basculement sur l'exercice n+2 (Comparatif entre l'exercice n et l'exercice n+1 dans les éditions de fin d'année).

Ecriture de répartition périodique

Généralités

Cette fonction permet la saisie des écritures de répartition périodique des charges et des produits en s'affranchissant des règles propres aux dates de réception des pièces comptables.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix N

ECRITURES DE REPARTITIONS PERIODIQUES DES CHARGES ET DES PRODUITS (Aide)							
EXERCICE : 05		JOURNAL : U OPERATIONS DIVERSES			PIECE : ABON01		
					DATE COMPTABLE : 01/08/05		
NATURE :							
Compte	ID/C	Libelle d'écriture	Montant	Periode	Section	Dest.	
60633000	D	ABONNEMENT 3EME TRIMESTRE	2 360,00	08	830	3	
4886	C	ABONNEMENT 3EME TRIMESTRE	4 606,00				
OT/OR		Compte analytique				Destinations	
EDF						1_Activite	
						2_Engins	
						3_F.de SECTION	
						4_Fabrications	
						8_Ach.Matieres	
						9_Compte M.O.	
Debit :		2 360,00					
Credit :		4 606,00					
Solde :		2 246,00	CD				

Règles de gestion

- Elles sont les mêmes que celles que la fonction de saisie des écritures courantes, au titre de la comptabilité générale proprement dite et pour ce qui concerne l'incorporation des charges en comptabilité analytique.

- ❑ Seuls sont acceptés dans cette fonction les comptes de classe 6 et de classe 7 et les comptes de racine « 488 ».
- ❑ Les écritures ne peuvent être rattachées qu'à un journal d'opérations diverses.

Chapitre II

Génération d'écritures

- *Écritures sur le compte 4732*
- *Écritures de mandatement CASSIOPEE*
- *Incorporation de factures sur classe 7*
- *Achats de services extérieurs*
- *Incorporation des achats sur classe 6*
- *Frais de déplacement*

Écritures sur le compte 4732

Objet

Cette fonction permet de générer en comptabilité générale les écritures sur les comptes Clients et le compte Titres de perception émis (4732) à partir des titres édités et traités sur bordereaux journaliers.



Cette fonction ne peut être activée simultanément sur plusieurs postes.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix Q

INCORPORATION D'ECRITURES SUR COMPTE 4732	
	(Aide)
Exercice Comptable : 02	
Journal auxiliaire : P Titre Perception	
TITRES DE PERCEPTION ET DE REDUCTION A TRAITER	
Du Titre :	123
Au Titre :	130
ACCORD POUR MISE A JOUR (O/N) : _	

Descriptif du traitement

Les titres pris en compte sont les titres dont le bordereau journal a été édité, à l'exception :

- Des titres de réduction qui, quelle que soit leur nature, ne sont pas traités par le module et doivent suivre la procédure classique d'enregistrement comptable manuel ;
- Des titres sur avance (Cf. module Titres, Titres de perception et d'annulation, Gestion des titres sur avance) ;
- Des titres déjà incorporés de façon automatique par cette fonction qui ne peuvent être pris en charge à nouveau.

Description

- Saisissez l'exercice de comptabilité générale sur lequel seront rattachés les enregistrements de titres.
Seuls les titres ayant cette valeur d'exercice de gestion seront pris en compte.
- Saisissez le code du journal d'incorporation des écritures générées par le traitement.



Il est recommandé de créer un journal spécifique afin de contrôler de manière directe les écritures.

Les informations générées dans le Grand livre sont :

- La date de saisie : la date du jour du traitement ;
- La date comptable : la date d'édition du titre ;
- Le numéro de pièce comptable : le numéro de la facture adressée au client.



Pour permettre le lettrage automatique des comptes clients, il convient que le numéro de pièces dans les comptes produits soit géré de la même façon.

Contrôles

- Le client inscrit sur la facture doit exister dans la table des Tiers et être rattaché à un compte de comptabilité générale de radical 411 (Cf. [module Gestion des tables communes](#)).
- Le compte client et le compte 4732 doivent exister dans le plan comptable général et ne doivent pas être annulés.

Si l'une des conditions ci-dessus n'est pas satisfaite, le numéro du titre et de la cause de rejet sont imprimés.

Écritures de mandatement CASSIOPEE

Objet

Cette fonction permet de générer en comptabilité générale les écritures sur les comptes Fournisseurs (et les comptes de tiers spécialisés) et sur le compte « Dépenses mandatées » (Compte 4731). Ces écritures sont créées à partir des informations de propositions de mandatement transmises par MR4G à CASSIOPEE et retournées par cette dernière application enrichies des données de mandats émis.



Cette fonction ne peut être activée simultanément sur plusieurs postes.



La procédure manuelle et le traitement automatique ne peuvent être activés simultanément.

La procédure manuelle ne peut être utilisée si la procédure automatique a été interrompue par un incident d'exploitation.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix X Option1 Traitement automatique
Option 2 Traitement manuel

ÉCRITURES DE MANDATEMENT ISSUES DE CASSIOPEE

(Aide)

Vous allez generer en comptabilite generale les
ecritures sur compte de depenses mandatees (4731)
suite a operations de mandatement dans CASSIOPEE

TYPE DE TRAITEMENT :

1 _ A PARTIR D'UN FICHIER EN RETOUR DE CASSIOPEE

2 _ TRAITEMENT MANUEL VOTRE CHOIX (1/2) : =

JOURNAL D'INCORPORATION :

ACCORD POUR TRAITEMENT (O/N) :

1 - Description du traitement automatique à partir d'un fichier en retour de CASSIOPEE

Sont prises en compte les propositions de mandatement initialement créées par MR4G (Cf. [module Mandat](#), Mandat, choix S) et traitées par CASSIOPEE.



Les mandatements relatifs à la liquidation d'intérêts moratoires doivent être saisis manuellement. Ils sont rejetés et listés de façon automatique (Cf. Contrôles ci-après).

Le Parc réceptionne un fichier MR4XXYYY.CAS en retour de CASSIOPEE sur disquette le poste client du niveau 3 de CASSIOPEE. Ce fichier est adressé à MR4G sur la partition /util/com_recep via l'outil de communication TERM.

XX = exercice de gestion.

YYY = n° chrono géré par MR4G (traité comme lot d'information dans CASSIOPEE).

Les informations mises à jour sont les suivantes :

- Table MANDAT : inscription du numéro de mandat et de la date d'émission ;
- Grand livre : chaque enregistrement crédite le compte 4731 et débite le compte du tiers ayant fait l'objet de l'émission du mandat.

Ces enregistrements portent les informations suivantes :

- Date de saisie : date du jour du traitement ;
- Date comptable : date du jour du traitement ou 31 décembre si la date de traitement est postérieure au 31 décembre de l'exercice de gestion du mandat ;

- Pièce comptable : numéro de la pièce de la proposition de mandatement ;
- Libellé d'écriture : le numéro de répertoire, le numéro et la date du mandat sont repris dans le libellé de l'écriture.

Description

- Saisissez le code journal d'incorporation des écritures générées par le traitement.



Il est recommandé de créer un journal spécifique afin de contrôler de manière directe les écritures du module.

Contrôles

MR4G procède aux vérifications de cohérence suivantes entre les données retournées par CASSIOPEE et leur situation originelle dans MR4G.

- Les informations en retour de CASSIOPEE sont marquées d'un code échange. Seul le code échange 1 se rapportant à des mandatements courants est traité par le module. Les codes échanges transmis par CASSIOPEE sont les suivants :
 - 0 : L'enregistrement n'a pas été soumis à CASSIOPEE ;
 - 1 : Un mandat courant a été émis ;
 - 2 : Un mandat a été émis pour le montant proposé augmenté d'intérêts moratoires ;
 - 3 : Un enregistrement complémentaire a été créé par CASSIOPEE se rapportant à une liquidation d'intérêts moratoires ;
 - 8 : L'information transmise par MR4G à CASSIOPEE n'a pas permis l'émission d'un mandat pour cause de non conformité réglementaire.
- Les enregistrements réceptionnés doivent avoir été émis par le Parc et donc porter son code service d'identification en tant qu'unité comptable (Cf. module Comptabilité budgétaire, Paramètres généraux).
- L'année de gestion des mandats doit correspondre à l'un des exercices actifs de la comptabilité générale.
- Les enregistrements à traiter doivent correspondre aux données de proposition de mandatement de MR4G sur une clé d'identification composée des éléments suivants : année de gestion, code fournisseur, facture, numéro de "PM", numéro de répertoire.
- La proposition de mandatement originelle ne doit pas avoir été l'objet d'annulation ultérieure.
- La pièce proposée au mandatement ne doit pas avoir été déjà enrichie d'un numéro de mandat.

- ❑ Le montant mandaté doit correspondre au montant proposé au mandatement.

Si lors de la prise en compte d'un mouvement émis par CASSIOPEE, l'une des conditions ci-dessus n'est pas satisfaite, celui-ci est édité en anomalie sur l'imprimante avec mention de la cause du rejet et le traitement se poursuit sur l'enregistrement suivant.



En cas d'incident en cours de traitement, la fonction doit être relancée pour traiter les données restantes.

2 - Description du traitement manuel

Objet

Cette fonction permet de recycler les mouvements de mandatement retournés par CASSIOPEE qui ne peuvent pas être traités par intégration automatique pour non conformité du fichier réceptionné en raison de rejet de mouvements non valides.



L'intégration manuelle est indispensable pour compléter les données utilisées dans les fonctions :

- suivi des engagements de dépenses (cf. [engage](#) choix F)
- suivi du découvert de trésorerie (cf. [compta gene](#) choix O)
- situation des factures fournisseurs (cf. [mandat](#) choix V).

Traitement manuel des données issues de Cassiopee		(Aide)
Exercice de mandatement : 02	No de repertoire a traiter :	4702
Proposition de mandatement : 680	Date :	27/11/02
Piece comptable : 1615	Facture :	1615
Objet : 81.12 ENTREIEN		
Fournisseur : 40108304 M.P. DEPANNAGE PALATIN 73290 LA MOTTE S		
Montant mandate : _____		
No de mandat :	Date du mandat :	
C R E A T I O N		

Description de la création

Cette fonction répond au même objet que l'interface automatique.

- Saisissez l'exercice de mandatement et le numéro de répertoire à traiter.

Le mouvement correspondant de la table MANDAT doit satisfaire aux contrôles suivants :

- La proposition de mandatement doit avoir été envoyée à CASSIOPEE.
 - La proposition de mandatement ne doit pas avoir été corrigée postérieurement à cet envoi.
 - Le compte fournisseur doit exister au plan comptable général et ne doit pas avoir été annulé.
- Saisissez le montant du mandat.
Il doit être identique au montant proposé au mandatement.
 - Saisissez le numéro et la date du mandat créé par la comptabilité centrale.

Les règles de mises à jour de la comptabilité générale et de la table MANDAT sont en tout point identiques à celles du traitement automatique.

Modification

Cette fonction permet de modifier le numéro et la date de mandat d'une ligne de répertoire créés en utilisant la procédure manuelle.

L'information modifiée est reportée dans la table MANDAT et en comptabilité générale comme mise à jour du libellé d'écriture sur le compte fournisseur et sur le compte 4731.

- Saisissez le numéro ou la date du mandat.
- MR4G contrôle que le journal appelé dans cette fonction est identique à celui utilisé lors de la création.
- De plus les mouvements comptables initialement générés par le traitement du numéro de répertoire ne doivent pas avoir fait l'objet d'opération d'annulation antérieure.

Annulation

Cette fonction permet d'annuler sur une ligne de répertoire les informations relatives au mandat émis et d'annuler les écritures de comptabilité générale qui s'y rapportent. Seuls les mandats instruits dans cette procédure manuelle peuvent être traités.

Les mouvements comptables sont générés à l'identique de ceux saisis avec la fonction d'annulation d'écritures de la comptabilité générale.

- Saisissez le numéro ou la date du mandat.
- MR4G contrôle que le journal appelé dans cette fonction est identique à celui utilisé lors de la création.

- ❑ De plus les mouvements comptables initialement générés par le traitement du numéro de répertoire ne doivent pas avoir fait l'objet d'opération d'annulation antérieure.

Incorporation des factures sur classe 7

Objet

Cette fonction permet de générer des écritures de comptabilité générale à partir des données des facturations émises par le Parc :

- Le mode automatique permet de traiter toutes les factures qui n'ont pas fait l'objet d'enregistrement en classe 7 ;
- Le mode manuel permet de traiter une plage de numéros de factures.



L'utilisation de cette fonction permet d'alléger le travail de saisie.

La génération automatique des comptes de classe 7 permet de garantir la parfaite cohérence des enregistrements comptables.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix Y

INCORPORATION DES FACTURATIONS SUR COMPTES DE PRODUITS				(Aide)
Exercice : 02		OT : 44E01		
Facture : 67184		du 20/03/02		
Client : 41129992 SOCIETES ASSURANCES DIVERSES		Code CA : 29992		
Montant facture hors TVA : 1 217,47		TVA collectee : 238,63		
Prestation	Designation	Montant	Compte ?	
7586	Reparation Dommages Accidents	43,44	70458002	
7586	Reparation Dommages Accidents	116,36	70458002	
7586	Reparation Dommages Accidents	34,01	70458002	
7586	Reparation Dommages Accidents	964,25	70458002	
7586	Reparation Dommages Accidents	10,60	70458002	
Glissieres de Securite (Tiers)		Debit :	1 456,10	
		Credit :	1 456,10	
		Solde :	0,00	
FACTURE 1 / 4 FACTURES SELECTIONNEES				

Description

Les factures à traiter doivent répondre aux critères suivantes :

- Être éditée en édition courante.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une émission de titre ;
- Ne pas être déjà enregistrée en comptabilité générale.

La génération des comptes de classe 7 est fonction de la nature de prestation :

Prestations du Parc à la tâche

Les comptes affichés sont issus des correspondances établies pour chacune des activités du Parc dans le module « TABLES" (item "A").

Les comptes sont affichés complétés par terminaison du compte du client.

Locations permanentes de véhicules et engins

- 1) Si le Parc n'a pas réalisé un rattachement spécifique de la classification des engins aux comptes de classe 7 dans le module "TABLES" (item R), les comptes sont générés par lecture de la classification des engins (classe et sous-classe) :

Classification comprise entre	Racine du compte généré
0801 et 0803	70621.
5010 et 5090	70623
Extérieures aux intervalles précédents	70622.

- 2) Sinon, le compte est généré selon la correspondance établie par le parc.

Locations temporaires de véhicules et engins

Elles ne peuvent être traitées dans cette fonction que par le biais d'activités ou en modifiant le compte affiché par un compte de location temporaire.

Ventes de marchandises (sorties de stock et emplois directs)

Les comptes de ventes sont générés à partir du plan national des catégories de stock.



Les facturations en régie des stocks et des emplois directs ne permettent pas de générer les comptes de classe 7. Il convient de renseigner les comptes de produits sur travaux auxquels ces mouvements se rapportent.

Prestations des subdivisions

Les mouvements créés dans la fonction Facturation des travaux communaux du module **facture** (mouvements de type "8") sont regroupés sur une seule ligne et donnent lieu à génération du compte 7582 complété par la terminaison du client.

Si les prestations des subdivisions sont facturées main d'œuvre des agents d'exploitation incluse, le produit affiché en regard du compte 7582 est défalqué du montant de cette main d'œuvre.

❑ **Main d'œuvre des agents d'exploitation**

Les mouvements créés dans la fonction Facturation des travaux communaux du module facture (mouvements de type 9) sont regroupés sur une seule ligne et donnent lieu à génération du compte 7082 compété par la terminaison du client.

- **Dans les cas de facturation à la tâche et de prestations mixtes** « Parc et Subdivisions », le montant de la main d'œuvre des agents d'exploitation est défalquée par priorité des prestations des subdivisions et son montant ne peut excéder celui de ces prestations.
Dans le cas contraire il convient de procéder à la déduction du montant de cette main d'œuvre de manière différenciée sur les prestations des Subdivisions et sur celles du Parc.(en modifiant la ligne concernée).
- **Si la facture n'intègre qu'une prestation (activité) du Parc et de la main d'œuvre d'agents d'exploitation** incluse dans cette prestation, le montant de la main d'œuvre est soustrait de la prestation du Parc.
- **Si la facture ne comporte que des activités du Parc et de la main d'œuvre d'agents de travaux**, le montant de cette main d'œuvre est soustrait des prestations du Parc si ces activités sont toutes en relation avec le même compte de classe 7.
Dans ce cas les activités du Parc sont regroupées sur une seule ligne "Prestations du Parc".
Dans tous les autres cas il convient de déduire la main d'œuvre de manière différenciée sur tout ou partie des lignes affichées.

Pour modifier une ligne affichée :

- Sélectionnez la ligne à modifier en utilisant les touches flèches.
- Modifiez le compte de produit ou le montant affiché.

Pour ajouter une nouvelle ligne et créer une ventilation plus détaillée que celle proposée :

- Utilisez la fonction **Ajout**.

Pour passer à la facture suivante sans traiter la facture affichée :

- Sélectionnez **Suite Facture**.
- Acceptez de passer à la facture suivante.

Pour supprimer une facture de la liste sans l'incorporer en comptabilité générale :

- Sélectionnez **Apurer**.

Achats de services extérieurs

Objet

Cette fonction permet d'enregistrer les charges sur achats de services extérieurs par génération d'écritures. Elle est alimentée par les données constituées par la [fonction Saisie des commandes sur services extérieurs du module Engage](#).

- La recherche automatique traite toutes les commandes qui n'ont pas fait l'objet d'enregistrement en classe 6 ;
- Les autres modes de recherche trient les commandes en fonction du critère sélectionné, le numéro de commande¹, le code fournisseur ou la date de commande.
- Affichage du TTC de la facture après saisie du HT et du montant de TVA.

La fonction de recherche "Recherche d'un fournisseur pour enregistrement d'une facture regroupant plusieurs commandes" est réservée au traitement d'une facture unique regroupant plusieurs bons de commande. La sélection de fournisseur correspondante doit elle même se faire sur un seul fournisseur.



En fin de période, la recherche automatique permet de vérifier l'exhaustivité de l'enregistrement des factures des fournisseurs.

Seules les ventilations en comptabilité analytique de mouvements correspondant à une écriture de classe 6 sont autorisées.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix V

¹ Si la plage de n° de bons de commande sélectionnée inclut des bons de commandes de fournitures et des bons de commandes de prestations, seuls ces derniers seront soumis au traitement.

TRAITEMENT COMPTABLE DES COMMANDES DE SERVICES EXTERIEURS						
Commande : 56469		Piece comptable : CT023602				
Exercice : 04		Piece recue le : 02/02/04		Date comptable : 28/01/04		
Fournisseur : 4010843 ELECTRICITE SIGNALISATION				Code : 0843		
Facture HT : 156,96		TVA facturée : 30,76		TTC : 187,72		
Compte D/C	Libelle d'écriture		Montant(HT)	Tx TVA	Periode	Section
6154	D	Cde 38263	156,96	19,60	01	922
Dest. OT/DR Cpte Ana.	Debit :		156,96	Destinations:		
2	11373	69022	Credit :	156,96	1_Activite	
			Solde :	0,00	2_Engin 3_Frais/section	
					4_Fabrication	
ENTRETIEN DES MATERIELS ET OUTILLAGE				ot/or non cree		
ATELIER				(creation non obligatoire)		
FLR ELSI SALSAS 2000 (1010)						
1-VALIDER 2-APURER 3-AJOUT 4-MODIF 5-SUITE 6-FIN						

Description de l'en-tête de facture

- Le compte **fournisseur** affiché est modifiable.
- Saisissez le **montant facturé hors taxes** de la facture et le montant de la **TVA facturée**.
- Les autres informations d'en-tête suivent les règles communes à tous les enregistrements de comptabilité générale.

Règles de gestion relative au traitement des lignes de facture

- Toutes les lignes d'informations saisies lors de la création du bon de commande sont affichées.
- Le compte de charges, s'il a été saisi lors de la composition de la commande, est modifiable.
- Les écritures d'un même compte de charges ventilées sur plusieurs destinations analytiques sont regroupées sur une ligne d'écriture unique dans le grand livre.
- Si une ligne est devenue sans objet, ne saisissez aucune valeur sur cette ligne pour l'exclure du traitement.
- Les contrôles de balance HT et TTC suivent les règles communes à tous les enregistrements de charges en comptabilité générale.

- ❑ Le compte saisi doit être un compte d'achat de services extérieurs (y compris comptes 604 et 605).
- ❑ Apurement de la ligne de commande traitée en comptabilité générale et en comptabilité analytique y compris dans le cas d'une incorporation en comptabilité analytique avec modification des informations de pré-imputation.
- ❑ La période comptable est générée sur l'écriture de comptabilité analytique à partir de la date comptable du mouvement de comptabilité générale.
- ❑ Toute ventilation en comptabilité analytique de mouvements ne correspondant pas à une écriture de classe 6 est refusée.
- ❑ L'apurement des engagements de commandes de fournitures et de commandes de services extérieurs est possible selon les règles suivantes :
 - Si le bon de commande sélectionné dans le traitement est intégralement soldé en facturation, le montant de l'engagement de commande est aligné sur le montant facturé toutes taxes.
 - Si le bon de commande sélectionné dans le traitement est partiellement soldé en facturation, le montant de l'engagement est conservé et le montant facturé toutes taxes est archivé.



Le suivi des engagements étant analysé par nature de dépenses, afin d'obtenir un suivi des engagements des commandes de services extérieurs, il est nécessaire de rattacher à titre prévisionnel à un compte charge de comptabilité générale les lignes de commandes lors de leur saisie dans le module « ENGAGE » choix « S ».

- ❑ Lorsqu'un bon de commande de services extérieurs a fait l'objet d'un traitement de facturation partielle en comptabilité générale, il n'est plus possible de le modifier soit par modification de lignes de commandes soit par ajout de lignes.

Pour ajouter des lignes d'écritures ou procéder à une ventilation plus détaillée d'une charge en comptabilité analytique. :

- Utilisez **AJOUT**.

Pour supprimer un bon de commande devenu sans objet

- Utilisez **APURER**

Pour revenir en deuxième saisie pour les éléments d'une ligne existante

- Utilisez **MODIF**

Incorporation des achats sur classe 6

Objet

Cette fonction permet de générer les écritures de comptabilité générale à partir des données saisies dans la fonction Entrées comptables du [module Stock](#). Elle conforte la cohérence la comptabilité générale, la comptabilité analytique et la comptabilité matière. Elle permet aussi d'alléger les tâches de saisie en générant le maximum des informations de cette famille d'écritures.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix Z

INCORPORATION DES ACHATS EN CLASSE 6		(Aide)		
Facture : 10018	Piece : 10018			
Exercice : 02	Piece recue le : 20/10/02	Date comptable : 01/10/02		
Periode comptable analytique : 10 Octobre 2002				
Fournisseur : 40104834 THOMAS CONSTRUCTEURS 26800	Code : 04834			
Montant facture TTC : 72,88	TVA facturée :	11,94		
Compte	Designation	Sens	Montant	Cat.
6021	PIECES DE RECHANGES	D	55,32	200
60621	PIECES DE RECHANGES	D	17,56	200
Pieces Mecaniques de Rechange		Debit :	72,88	
		Credit :	72,88	
1-VALIDER 2-APURER 3-AJOUT 4-MODIF 5-SUITE 6-FIN		Solde :	0,00	

Description

- La **recherche des factures** peut être automatique ou fonction d'un critère : numéro de facture, code fournisseur, date de traitement dans le module stock...



En fin de période, la recherche automatique permet de vérifier l'exhaustivité des enregistrements des factures fournisseurs en

comptabilité générale.



Pour un fournisseur donné on ne peut traiter plus d'une fois un même numéro de facture. Si un fournisseur reprend le même numéro de facture pour facturer des prestations décalées dans le temps, la deuxième facture doit être traitée dans la fonction de saisie des écritures courantes en comptabilité générale.

Les écritures à valider sont triées par type d'achats (approvisionnement sur stock, emplois directs) et par catégorie comptable de fournitures.

Le numéro de facture saisi dans la fonction **Entrées comptables** du module **Stock** est affiché comme **numéro de pièce**. Il est modifiable.

Dans le cas où le code fournisseur de la commande n'est pas rattaché à un compte 401, le compte fournisseur doit être saisi¹. Sinon, le **compte fournisseur** affiché est modifiable.

Compte de charges

L'affichage des comptes de charge est fonction des rattachements de comptes aux catégories de matières et fournitures déclarés par l'utilisateur dans le module « TABLES », item « F ».

Il n'y a pas de génération automatique du compte de charges s'il n'y a aucune correspondance de compte pour la classe-catégorie de fournitures ou, s'il y en a plus d'une.

L'affichage proposé est modifiable.

Le compte de charge saisi ou modifié doit répondre aux critères de cohérence suivants :

- Le compte des *Entrées sur stock* doit avoir la racine
 - 602 pour les articles rattachés aux catégories de classe A.
 - 601 pour les articles rattachés aux catégories de classe B.
 - 6072 pour les articles rattachés aux catégories de classe D.
 - 6071 pour les articles rattachés aux catégories de classe E.

- Le compte des *Emplois directs avec destination analytique "vente de marchandises"* doit avoir la racine :
 - 6072 pour les articles rattachés aux catégories de classes A, D.
 - 6071 pour les articles rattachés aux catégories de classes B, E.

- Le compte des *Emplois directs avec d'autres destinations analytiques* doit avoir la racine :
 - 6062 pour les articles rattachés aux catégories de classes A, D.
 - 6061 pour les articles rattachés aux catégories de classes B, E.

¹ Par exemple, si l'adresse de commande est systématiquement différente de l'adresse de règlement.

Pour modifier une ligne affichée :

- Sélectionnez la ligne à modifier en utilisant les touches flèches.
- Modifiez le compte de charge ou le montant affiché.

Pour ajouter une nouvelle ligne et créer une ventilation plus détaillée que celle proposée :

- Utilisez la fonction **Ajout**.

Pour passer à la facture suivante sans traiter la facture affichée :

- Sélectionnez **Suite Facture**.
- Acceptez de passer à la facture suivante.

Pour supprimer une facture de la liste sans l'incorporer en comptabilité générale :

- Sélectionnez **Apurer**.

Frais de déplacements

Objet :

Cette fonction permet d'enregistrer les charges relatives aux frais de déplacement des agents par génération d'écritures.

Elle est alimentée par les données constituées par la fonction [saisie des frais de déplacement du module OPA](#)

Pour un mois donné, la recherche des mouvements à prendre en charge peut se faire selon les 4 modes suivants :

- Recherche automatique .
- Recherche par intervalle de codes agent.
- Recherche par section (section renseignée sur les mouvements de saisie des indemnités de déplacements).
- Recherche par section et intervalle de codes agent.

Sont soumis au traitement les mouvements qui n'ont pas fait l'objet d'un traitement antérieur dans cette même fonction.



Si, sur un même mois de traitement donné, un agent est appelé dans la fonction sur un poste de travail, il ne peut être traité simultanément sur un autre poste.

Accès :

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : choix W

TRAITEMENT COMPTABLE DES FRAIS DE DEPLACEMENT							
Code de l'agent : 682		CATINAUD					
		ALAIN					
Exercice : 04		Piece comptable : DEPL05		Date comptable : 05/06/04			
Compte CG de l'agent : 4233682		CATINAUD ALAIN					
Montant frais de déplacement a rembourser :		22,00					
Compte	ID/CI	Libelle d'écriture	Montant	Periode	Section	Dest.	
6256	0	DEPL 05 CATINAUD	22,00	05	920	9	
OT/OR	Compte Ana.	Debit	Credit	Solde	Destinations:		
	P40	22,00	22,00	0,00	1_Activite		
					3_Frais de section		
					9_Compte MO		
MISSIONS HORS DEPARTEMENT							
PARC DEPARTEMENTAL							
COMPAGNON							

Description :

- En tête de la pièce comptable :

Les informations d'en-tête suivent les règles communes à tous les enregistrements de comptabilité générale.

Les contrôles effectués sur le compte de personnel sont les suivants :

- L'agent doit exister dans la table des tiers.
 - Dans la table des tiers l'agent doit être rattaché à un compte de comptabilité générale.
 - Le compte de comptabilité générale auquel est rattaché l'agent doit être un compte de racine « 423 ».
 - Le compte « 423 » ne doit pas avoir été annulé au plan comptable général.
- Le compte affiché n'est pas modifiable sur l'écran de saisie.
 - Le montant de frais de déplacement proposé est modifiable.
 - Lignes de charges

Le compte de charge doit être de racine « 625 »

Le libellé du mouvement de charge est proposé généré selon les blocs d'informations : « DEPL », « mois », « nom de l'agent ». Il est modifiable par l'utilisateur.

Celui du mouvement sur compte 423 est généré selon les blocs d'information : « Déplacement », « mois », « année ».

L'imputation analytique est obligatoire et limitée aux destinations « activités », « frais de sections », « compte main d'œuvre »

- Le code de la catégorie de main d'œuvre d'appartenance de l'agent s'affiche automatiquement dans les informations de destination analytique de la charge lorsque les frais de déplacement sont affectés en destination « compte main d'œuvre

Pour ajouter des lignes d'écriture ou procéder à une ventilation plus détaillée en comptabilité analytique :

- Utiliser l'item **Ajout**.

Pour un agent, afin de marquer un lot de données mensuelles quel l'on ne souhaite pas traiter dans la fonction :

- Utiliser l'item **Apurer**.
- Les enregistrements de frais de déplacements saisis dans le module « OPA » avec une pré-imputation analytique sont proposés avec regroupement par destination analytique.
- Les générations automatiques d'informations suivantes proposées par défaut :
 - Compte de charge : « 6251 »
 - Si aucune pré-imputation analytique n'a été saisie dans le module « OPA » la destination analytique est générée comme suit :
 - Section : « Parc ».
 - Type de destination analytique : « 9 ».
 - Compte analytique : Catégorie analytique de rattachement de l'agent.

- En cas de pré-imputation analytique réalisée « à la source » dans les fonctions de saisie des frais de déplacement du module OPA, les lignes de destination analytique s'affichent automatiquement.

Ces informations analytiques sont modifiables.

- Si une ligne pré imputée en comptabilité analytique ne doit donner lieu à aucune mise à jour : saisir un montant à « 0,00 », ou annuler la ligne par « FLECHE GAUCHE » après l'avoir sélectionnée.

Si la feuille de frais de déplacement n'a pas intégralement été pré imputée, utiliser la fonction « AJOUT » pour obtenir l'équilibre des écritures.

Chapitre III

Journaux, balances, grand livre

- *Gestion des journaux auxiliaires*
- *Édition des journaux auxiliaires*
- *Réédition des journaux auxiliaires*
- *Balance générale*
- *Balance en deniers*
- *Grand livre*

Gestion des journaux auxiliaires

Objet

Cette fonction permet de gérer les journaux auxiliaires.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix J

EXERCICE EN COURS		EXERCICE SUIVANT	
No D'ORDRE :	41154	No D'ORDRE :	0
No DE FOLIO :	292	No DE FOLIO :	0
CUMUL DEBIT :	4 517 704,61	CUMUL DEBIT :	0,00
CUMUL CREDIT :	4 517 704,61	CUMUL CREDIT :	0,00

CREATION **MODIFICATION** ANNULATION

Description

A chaque journal est associé un type qui détermine les modalités de saisie et les contrôles opérés lors de l'enregistrement :

Type 1 : Journal d'achats

- Les seuls comptes utilisables sont ceux des classes 4 et 6 ;
- Le sens des écritures est proposé par défaut (débit de la classe 6 par le crédit de la classe 4) ; le sens proposé est modifiable.

Type 2 : Journal des ventes

- Les seuls comptes utilisables sont ceux des classes 4 et 7 ;
- Le sens des écritures est proposé par défaut (débit de la classe 4 par le crédit de la classe 7) ; le sens proposé est modifiable.

❑ **Type 3 : Journaux d'opérations diverses**

❑ **Type 4 : Journaux de trésorerie**

- Lors de la saisie des opérations de trésorerie, l'existence du numéro de pièce est contrôlé.



La zone "Collectivité" est un commentaire qui n'induit ni traitement ni contrôle. Seul le dernier caractère du numéro de compte d'imputation entraîne des traitements

- 1 : Communes ;
- 2 : Tiers ;
- 3 : Département ;
- 4 : État ;
- 5 : Compte de commerce (cas des prestations entre parcs).



Il est possible de modifier ou d'annuler un journal tant qu'il n'y a pas d'écritures enregistrées dans ce journal.

S'il y a des écritures enregistrées, seul le libellé du journal est modifiable.

La répartition des journaux est fonction de l'organisation comptable du service. Par exemple, le journal des ventes peut être éclaté par collectivité.



Pour faciliter les recherches et les justifications, toutes les écritures de régularisation doivent être passées dans un journal d'opérations diverses réservé à cet usage.



Pour les mêmes raisons, il est recommandé d'ouvrir un journal particulier pour chacun des fonctions de génération d'écritures Q, X, Y, Z et V.

Édition des journaux auxiliaires

Objet

Cette fonction permet d'éditer les journaux de l'exercice n ou de l'exercice n+1. L'édition reprend les écritures saisies dans les différents journaux depuis la dernière édition.

En tête d'édition, dans la rubrique "A nouveau" figurent les cumuls précédents de ce journal.



L'équilibre débit-crédit étant vérifié lors de la saisie des pièces, les cumuls du journal sont par définition équilibrés.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix F

Description

Cf. exemple d'édition

Les informations éditées sont les suivantes :

- Numéro de la ligne éditée ;
- Numéro d'ordre de l'écriture comptable (chronologie générée par MR4G) ;
- Date de saisie ;
- Date comptable ;
- Numéro de pièce ;
- Numéro de compte ;
- Montant débit ou montant crédit de l'écriture ;
- Libellé de l'écriture.



Archivez les journaux en vérifiant que les cumuls de l'édition précédente sont égaux à ceux figurant sur la ligne "A nouveau", c'est-à-dire qu'il ne manque pas une édition. Si les cumuls ne correspondent pas, procédez à la réédition de la partie manquante.

Réédition des journaux auxiliaires

Objet

Cette fonction permet de rééditer les folios manquants d'un journal.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix N

Description

- Saisissez :
 - L'exercice (n ou n+1) ;
 - Le code journal ;
 - Le numéro du premier folio à éditer ;
 - Le numéro du dernier folio à éditer ;
 - Les cumuls débit et crédit figurant sur le dernier folio édité ; ces cumuls correspondent aux "A nouveaux" du premier folio à éditer.



La saisie du numéro du dernier folio édité est obligatoire.



La saisie erronée des cumuls débit et crédit correspondant aux "A nouveau" du premier folio à rééditer n'a pas d'incidence sur les cumuls des totaux des éditions ultérieures. Pour éviter des confusions, il convient cependant de saisir des valeurs exactes.

Balance générale

Objet

Cette fonction permet d'éditer à la demande la balance des comptes.

Accès

Module : COMPTA

Menu général : Choix B

E D I T I O N D E L A B A L A N C E -----		
CLASSE INITIALE : 1	EXERCICE : 02	CLASSE FINALE : 7
T Y P E D E B A L A N C E :		
1. P.C.G. avec exhaustivite des ecritures . 2. P.C.G. hors ecritures d'annulation . 3. P.C.G.+ P.C.P. avec exhaustivite des ecritures. 4. P.C.G.+ P.C.P. hors ecritures d'annulation .		
C H O I X D U T Y P E : 3		
NIVEAU DE REGROUPEMENT :	2. 3. 4. 5. 6. 7.	Caracteres 8. Balance detaillee
V O T R E C H O I X : _		

Description

Cf. Exemple d'édition

L'édition peut être exhaustive, c'est-à-dire qu'elle reprend tous les comptes du plan comptable général et ceux du plan comptable particulier. Elle peut :

- être détaillée au niveau le plus fin ;
- ou limitée aux comptes du plan comptable général ou à une plage de comptes.

Les soldes peuvent reprendre ou non les écritures annulées.



Seuls, les comptes mouvementés figurent dans la balance.

Balance en deniers

Objet

Cette fonction permet d'éditer à la demande la balance en deniers qui est un document de conciliation entre la comptabilité tenue par le Parc et celle tenue par l'Agence Comptable.

La balance en deniers doit être fournie à la demande de l'Agence Comptable et, au minimum, en fin d'exercice pour les vérifications de fin d'année.



Cette édition diffère de la balance des comptes par le niveau d'agrégation des comptes qui est défini en fonction des besoins de l'Agence Comptable ; de plus, au lieu de présenter une ligne par compte, elle distingue les "à nouveau" des écritures de l'année.

La balance en deniers ne reprend ni les écritures annulées par la fonction A [écritures d'annulation](#), ni leurs contreparties.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix D

Description

Cf. Exemple d'édition

Grand livre

Objet

Cette fonction permet d'éditer le grand livre à la demande.

L'édition peut être exhaustive - tous les comptes pour un exercice - ou limitée à :

- Une fourchette de comptes ;
- Une période de l'exercice.



Seuls les comptes mouvementés dans l'exercice sont édités dans le grand livre.



La sélection de la période s'opère sur la date comptable des écritures et non sur la date de saisie.



Le grand livre doit être édité au moins une fois en fin d'exercice (avant le basculement). Cette édition étant volumineuse, il est recommandé de procéder à des éditions régulières en cours d'année.



Pour faciliter les recherches, le numéro de compte est reporté dans la marge de droite.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix G

Description

Cf. Exemple d'édition

Pour chaque écriture, l'édition mentionne :

- Le numéro d'ordre de l'écriture ;
- La date de saisie ;
- La date comptable ;
- Le code journal ;
- Le numéro de pièce comptable ;
- Le libellé du mouvement ;
- Le montant débit ou crédit.

Les cumuls sont réalisés par compte et mentionnent :

- Les totaux des mouvements de la période - débit et crédit - ;
- Les totaux des mouvements des périodes précédentes ;
- Le solde du compte.

Chapitre IV

Synthèses comptables

- *Bilan*
- *Compte de résultat*
- *État des créances et des dettes*
- *Soldes intermédiaires de gestion et Capacité d'autofinancement*

Bilan

Objet

Ces éditions sont conformes aux règles habituelles de la comptabilité générale et à celles demandées par l'Agence Comptable.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix S

Menu Édition des synthèses de comptabilité générale

Choix H : Bilan d'ouverture (tableau 17)

Choix I : Bilan intermédiaire (tableau 17)

Choix J : Bilan de clôture (tableau 17)

Choix K : Bilan mensuel (tableau 17)

Description

MR4G contrôle :

- La conformité du stock final issu du module Gestion des stocks avec le solde des comptes de stocks de la classe 3. Cette vérification est une vérification globale, effectuée au niveau de la classe, après basculement du stock.



La conformité du stock final et des comptes de stocks n'est effectuée ni lors de l'édition du bilan mensuel ni lors de l'édition du bilan intermédiaire. Ceci permet de dresser des bilans en cours d'exercice.

- L'équilibre entre les postes d'actif et de passif.



Le résultat figurant au bilan est celui calculé lors de l'édition du compte de résultat et non le solde entre l'actif et le passif. En cas de déséquilibre, MR4G mentionne, à l'écran et sur l'édition, le déséquilibre du bilan.

MR4G respecte le principe de non compensation entre l'actif et le passif des différents postes du bilan.

- ❑ La similitude entre :
 - Les soldes des comptes d'immobilisations et des comptes d'amortissements ;
 - Les tableaux d'amortissements du module Gestion des immobilisations.Cette vérification est effectuée au niveau le plus fin du plan comptable général.

- ❑ La conformité de la position naturelle des comptes.



Après l'arrêté du bilan de clôture et du compte de résultat, il faut procéder à la [clôture provisoire de l'exercice de la comptabilité générale](#).

Compte de résultat

Objet

Ces documents reprennent les soldes des comptes de plan comptable général des classes 6 et 7.

L'édition est conforme au niveau de regroupement demandé par l'Agence Comptable.



Les éditions limitées aux comptes de charges (tableau 14) ou, respectivement, aux comptes de produits (tableau 15) peuvent être détaillées ou limitées aux comptes de plan comptable général.

Accès

Module : COMPTA

Menu général : Choix S

Menu Édition des synthèses de comptabilité générale :

- Choix C : Édition du compte de résultat débit (tableau 14)
- Choix D : Édition du compte de résultat crédit (tableau 15)
- Choix E : Édition intermédiaire (tableau 16)
- Choix F : Édition de clôture (tableau 16)
- Choix G : Édition mensuelle (tableau 16)
- Choix L : Édition prévisionnelle (tableau 16)
- Choix P : Compte de résultat de production mensuel ¹

Description

Pour les comptes de ventes (tableau 15), MR4G édite la ventilation par nature de client :

- 1 Communes ;
- 2 Tiers ;
- 3 Département ;
- 4 État

¹ Les écritures de produits sont rapportées non pas en fonction de leur date comptable mais en fonction de la période de comptabilité analytique de rattachement de la facture client.



Les écritures sur compte de produit du Compte de commerce (5) sont récapitulées dans la colonne divers.

MR4G vérifie :

- La conformité de la position naturelle des comptes.



Cette vérification est effectuée lors de l'édition du tableau 16 ; si le solde d'un compte est en anomalie, l'édition est interrompue et vous devez procéder à la régularisation avant de la relancer. Pour vous aider à retrouver l'erreur, vous pouvez éditer le grand livre du compte à régulariser et la balance des comptes.

La conformité du solde d'un compte par rapport à sa position naturelle n'est pas vérifiée lors de l'édition des tableaux 14 et 15 (éditions du compte de résultat débit ou crédit).

- La similitude entre la position des comptes de dotation aux amortissements et les annuités éditées sur les tableaux d'amortissement et d'immobilisations (Cf. module [Gestion des immobilisations](#)). Cette vérification est effectuée au niveau le plus fin du plan comptable général.



Ce contrôle n'est pas effectué dans l'édition intermédiaire (tableau 16) créée à cet effet. Ceci permet d'établir une situation en cours d'année.



Après l'arrêté du bilan de clôture et du compte de résultat, il faut procéder à la [clôture provisoire de l'exercice de la comptabilité générale](#).

État des créances et des dettes

Objet

Ces documents reprennent respectivement les soldes débiteurs et les soldes créditeurs des comptes de classe 4 concernés. L'édition peut être détaillée ou limitée aux comptes de plan comptable général.

Accès

Menu Comptabilité générale : Choix S

Menu "Édition des synthèses de comptabilité générale"

Choix A : État des créances (tableau 12) – [Cf. Exemple d'édition](#)

Choix B : État des dettes (tableau 13) – [Cf. Exemple d'édition](#)

Description

Ces documents reprennent respectivement les soldes débiteurs et les soldes créditeurs des comptes de classe 4 concernés. L'édition peut être détaillée ou limitée aux comptes de plan comptable général.

Pour les comptes clients et les comptes rattachés, MR4G édite la ventilation par nature de débiteur (ou de créditeur) :

- 1 Communes ;
- 2 Tiers ;
- 3 Département ;
- 4 État.



Les écritures sur compte de produit du Compte de commerce (5) sont récapitulées dans la colonne divers.



Si le solde d'un compte n'est pas conforme à sa position naturelle, l'édition est automatiquement interrompue et vous devez procéder à la régularisation avant de la relancer.

Pour vous aider à retrouver l'origine de l'anomalie, éditez la balance des comptes et le grand livre du compte à régulariser.

Soldes intermédiaires de gestion et Capacité d'autofinancement

Objet

Ces éditions sont conformes aux règles habituelles de la comptabilité générale et à celles demandées par l'Agence Comptable.

Accès

Module : COMPTA

Menu général : Choix U : Soldes intermédiaires de gestion – Cf. Exemple d'édition

 Choix T : Capacité d'autofinancement – Cf. Exemple d'édition

Description

MR4G vérifie la conformité de la position naturelle des comptes.



Si le solde d'un compte est en anomalie, l'édition est interrompue et vous devez procéder à la régularisation avant de la relancer. Pour vous aider à retrouver l'erreur, vous pouvez éditer le grand livre du compte à régulariser et la balance des comptes.

Chapitre V

Consultations

- *Position d'un compte*
- *Historique d'un compte*

Position d'un compte

Objet

Cette fonction permet de consulter à l'écran la situation d'ensemble d'un compte. La sélection du compte peut être réalisée selon un ou plusieurs critères -zones dont l'emplacement est matérialisé par des crochets exception faite des zones de soldes et du pourcentage de réalisation du montant budgété.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix I

POSITION DE COMPTES				
Compte : 40100034 Designation : ACOMETIS 68360 SOULTZ				
	EXERCICE 02		EXERCICE 03	
	DEBITS	CREDITS	DEBITS	CREDITS
A nouveau	0,00	2 854,43		
Cumul exercice	21 501,22	22 019,61	0,00	0,00
Solde	3 372,82			0,00
Mt budgete	0,00		0,00	
% realisation				
Requete		Suivant	Precedent	
1 enregistrement(s) selectionne(s)				

Sélection des comptes

Pour effectuer une requête :

- Saisissez R(équète) ;
- Saisissez la valeur du critère.



Pour saisir un critère portant sur le numéro de compte ou le libellé, vous pouvez utiliser le caractère de substitution *.

Pour rechercher tous les comptes débutant par 411, saisissez 411 ;*

*Pour rechercher tous les comptes débutant par 411 et se terminant par 4, saisissez 411*4.*



Pour saisir la valeur d'un critère portant sur un montant, saisissez le montant précédé de l'opérateur souhaité : =, <, > ou <>.

Le signe = est implicite, <> équivaut à différent de.

Pour rechercher les comptes dont le cumul des débits de l'exercice est supérieur à 100,00 €, saisissez "> 100.00" dans la zone "Cumul débits, exercice" ;

Pour rechercher les comptes dont le solde à nouveau est égal à 100,00 €, saisissez "100.00" dans la zone "Cumul début".

Pour positionner le curseur sur le critère suivant :

- Utilisez les touches **Flèche haut** et **Flèche bas** ou la touche **Tab**.

Quand vous avez saisi tous les critères de la requête :

- Appuyez sur la touche **F10**.

Consultation de la sélection

MR4G affiche le premier des comptes répondant aux critères demandés.

Pour afficher le compte suivant :

- Appuyez sur la touche **S**.

Pour revenir au compte précédent :

- Appuyez sur la touche **P**.

Pour cesser la consultation :

- Appuyez sur la touche **F**.



Pour éviter de constituer des listes trop longues et donc difficilement exploitables, soyez sélectif en saisissant un nombre suffisant de critères.

Pour rechercher tous les comptes d'achats de matières premières (qu'elles soient ou non stockées), la requête est la suivante :

COMPTE : 601 ; LIBELLE : *premières**

Historique d'un compte

Objet

Cette fonction permet de consulter à l'écran l'historique d'un compte sur l'exercice n ou sur l'exercice n+1.

La sélection des écritures peut être réalisée selon un ou plusieurs critères -zones dont l'emplacement est matérialisé par des crochets.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix K

HISTORIQUE DES ECRITURES	
Exercice : 02	
Compte : 40100034	Designation : ACOMETIS 68360 SOULTZ
No d'ordre : 286	Journal : M Mandat Fournisseur
Piece : 34032	Date de saisie : 04/02/2002 Date comptable : 04/02/2002
Sens d'écriture : D	Montant : 310,15
Libelle d'écriture : 00141 MDT 90 15/01/02	
Écriture annulée :	Écriture lettree : P
Requete	Suivant
82 enregistrement(s) selectionne(s)	

Sélection des écritures

Pour effectuer une requête :

- Saisissez R(équête) ;
- Saisissez l'exercice qui est obligatoire ;
- Saisissez la valeur du critère.



Pour saisir un critère portant sur le numéro de compte ou le libellé, vous pouvez utiliser le caractère de substitution *.

*Pour rechercher toutes écritures des comptes clients de l'État, saisissez "411*4" ;*

Pour rechercher toutes les écritures annulées sur un compte donné : Saisissez le numéro de compte ; Saisissez "a" dans la zone "Écriture annulée".



Pour saisir la valeur d'un critère portant sur un montant, saisissez le montant précédé de l'opérateur souhaité : =, <, > ou <>.
Le signe = est implicite. <> équivaut à différent de.



Les dates doivent être saisies de façon complète sous la forme : JJMMAA. Elles peuvent être précédées d'un opérateur.

Pour positionner le curseur sur le critère suivant :

- Utilisez les touches **Flèche haut** et **Flèche bas** ou la touche **Tab**.

Quand vous avez saisi tous les critères de la requête :

- Appuyez sur la touche **F10**.

Consultation de la sélection

MR4G affiche le premier des comptes répondant aux critères demandés.

Pour afficher le compte suivant :

- Appuyez sur la touche **S**.

Pour revenir au compte précédent :

- Appuyez sur la touche **P**.

Pour cesser la consultation :

- Appuyez sur la touche **F**.



Pour éviter de constituer des listes trop longues et donc difficilement exploitables, soyez sélectif en saisissant un nombre suffisant de critères .

Pour améliorer la sélectivité de la recherche des écritures annulées sur un compte donné, vous pouvez saisir le code journal des écritures recherchées.

Chapitre VI

Autres traitements

- *Suivi des impayés*
- *Relances clients*
- *Budget prévisionnel*
 - *Saisie et édition des budgets de charges et de produits*
 - *Suivi du découvert de trésorerie*
 - *État prévisionnel des recettes et des dépenses*
- *Lettrage automatique*
- *Lettrage manuel*
- *Rapprochement comptabilité générale/comptabilité analytique*

Suivi des impayés

Objet

Cette fonction permet de consulter à l'écran ou d'éditer sur l'imprimante les enregistrements des factures clients et des factures fournisseurs partiellement ou totalement traitées en trésorerie.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix P

Description

Cf. Exemple d'édition

Les pièces lettrées de façon automatique ou manuelle et les écritures annulées ne sont pas reprises dans l'édition.



Pour améliorer la pertinence de cette édition, il est indispensable de procéder préalablement à un lettrage automatique et, le cas échéant, à un lettrage manuel des comptes clients concernés.

Relances clients

Objet

Cette fonction permet d'éditer automatiquement des relances des factures clients non traitées en trésorerie.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix R

Description

Cf. Exemple d'édition

L'édition est réalisée en feuille à feuille sur du format A4 (format du courrier).

Les écritures sont éditées par compte client et classées par ordre croissant de numéro de pièce (factures et mouvements de trésorerie associés).

Si les cinq derniers caractères du compte client ont une correspondance dans la table des Tiers (Cf. module [Gestion des tables communes](#)), le nom du client et son adresse sont repris en tête de l'édition. Par défaut c'est le libellé du compte client qui est édité.



Pour améliorer la pertinence de cette édition, il est indispensable de procéder préalablement à un lettrage automatique et, le cas échéant, à un lettrage manuel des comptes clients concernés.

Le libellé des écritures reproduit, s'il existe, le texte correspondant de la table des chantiers (code de l'OT) ou celui de la table des ordres de réparation (code de l'OR) (Cf. module Gestion des tables communes). Par défaut, le libellé reproduit est celui du mouvement comptable.

Budgets prévisionnels

Objet

Ces fonctions permettent de saisir et d'éditer les charges et les produits budgétés mensuellement, pour l'exercice n et l'exercice n+1. Par extension, ces fonctions permettent aussi la gestion de budget sur l'ensemble des comptes.

Saisie et édition des budgets de charges et de produits

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix O

Menu Budgets prévisionnels :

Choix S : Saisie des budgets de charges et de produits

Choix E : Édition des budgets de charges et de produits

Description

Cf. Exemple d'édition

La saisie doit être réalisée sur les comptes détaillés du plan comptable général ou sur les comptes particuliers. Le niveau de détail de la saisie détermine celui des éditions.

- Sélectionnez l'exercice et le compte voulus.

MR4G affiche les zones de saisie des budgets mensuels.

Pour accéder à la zone correspondant à un mois donné :

- Utilisez les touches flèches ou saisissez la lettre correspondant au mois ;
- Saisissez le montant du budget prévisionnel mensuel.

Pour modifier un montant :

- Saisissez sa nouvelle valeur ; elle se substitue à la précédente.



Les prévisions de recettes doivent être saisies sur les comptes détaillés du compte 44312 et respecter la ventilation définie par la dernière position du compte :

- 1 : Communes ;
- 2 : Tiers ;
- 3 : Département ;
- 4 : État ;
- 5 : Recettes accidentelles ou extraordinaires.

Suivi du découvert de trésorerie

Objet

Cette fonction permet d'éditer l'état de suivi du découvert de trésorerie du Parc ventilé par mois. Le niveau de détail de l'édition est défini dans le formalisme de l'état prévisionnel de gestion (Cf. module Gestion prévisionnelle). La période d'édition peut être fixée à la demande.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix O

Menu Budgets prévisionnels : Choix D

Description

Cf. Exemple d'édition

Les valeurs prévues sont celles de l'état prévisionnel de gestion validé.

Les valeurs réalisées sont :

- Pour les dépenses, les propositions de mandatement émises ;
 - Pour les recettes, les recettes effectives, c'est-à-dire les enregistrements sur le compte 44312 ;
- L'affectation des écritures dans les différentes périodes est fonction de la date comptable des écritures.

État prévisionnel des recettes et des dépenses

Objet

L'état prévisionnel de recettes et dépenses traité par MR4G est présenté en suivi de réalisation comptable.

Accès

Menu : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix O

Menu Budgets prévisionnels : Choix V EPRD (Réalisation)

Choix P RPRD (Prévision)

Description

Cf. Exemple d'édition

Le document est produit sur les deux sections :

- Fonctionnement ;
- Opérations en capital.

Le traitement de la section de fonctionnement dont l'objet est de détailler les soldes intermédiaires de gestion, procède à la vérification du sens naturel des soldes des comptes.

L'état est édité sur les enregistrements de l'exercice courant de la comptabilité générale.

Lettrage automatique

Objet

Cette fonction permet de pointer de façon automatique les écritures des comptes de tiers et de certains comptes rattachés.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix H

Description

Les comptes concernés sont :

- Les comptes fournisseurs ;
- Les comptes clients ;
- Les comptes de tiers spécialisés donnant lieu à des opérations de mandatement : 4191, 4197, 4213, 4214, 422, 44323, 44333, 44334, 443863, 443864, 4455, 447, 46664, 4675, 47252, 47256.

Le lettrage automatique permet, à l'intérieur d'un même compte de rapprocher les écritures de charges ou de produits de celles des mouvements de trésorerie correspondants. Le rapprochement est établi à partir du numéro de pièce des écritures.

Si l'ensemble des écritures portant un même numéro de pièce est soldé -le cumul des débits est égal à celui des crédits-, chacune des écritures est lettrée avec le code "P" (Pointée).

A contrario, les écritures non pointées sont lettrées avec le code **A** (A nouveau).



Toute écriture lettrée d'un P n'est pas reprise lors du basculement d'exercice ;

Toute écriture lettrée d'un A est reprise de façon détaillée lors du basculement d'exercice.



L'utilisation du lettrage automatique suppose l'enregistrement convenable des numéros de pièce (qu'il s'agisse du numéro du fournisseur ou d'un numéro interne au service) puisque ce critère est déterminant.

Les pièces soldées non lettrées par ce moyen (numéro de pièce erroné) doivent être lettrées manuellement.



Le lettrage est exclusif de tout autre traitement comptable et notamment :

- **Exécution d'un lettrage automatique ou manuel sur un autre poste ;**
- **Saisie d'écritures courantes ou d'annulation ;**
- **Édition ou réédition des journaux auxiliaires.**



Le lettrage des écritures est impératif avant tout basculement d'exercice.

Lettrage manuel

Objet

Cette fonction permet de pointer manuellement les écritures qui n'ont pas pu l'être de façon automatique du fait de l'inexactitude du numéro de pièce.



Pour éviter des saisies fastidieuses, il convient de lancer un lettrage automatique avant d'effectuer le lettrage manuel.

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix L

COMPTABILITE GENERALE - LETTRAGE MANUEL DES COMPTES DE TIERS							
COMpte : 40100594 CHAMBERY FREINAGE 73230 BARBY							Aide
Chrono	Ja	Date	Piece	Annul.	Sens	Montant	Pointage
384	M	04/02/02	10795		D	25,82	P
12476	Z	10/01/02	10795		C	25,82	P
12489	Z	04/02/02	10795		C	25,82	A
39312	A	27/12/02	14464		C	458,65	
39317	A	27/12/02	14657		C	707,59	
39314	A	27/12/02	14658		C	1 110,56	
39089	A	24/12/02	14858		C	2 625,20	
38210	A	23/12/02	14861		C	1 439,47	
39219	A	26/12/02	15001		C	74,39	
39065	A	24/12/02	15020		C	1 354,66	
38208	A	23/12/02	15021		C	280,02	
39591	A	03/01/03	15190		C	228,89	
39507	A	03/01/03	15191		C	62,07	
Debit :		25,82	Credit :		25,82	Solde : 0,00	

Description

- Les écritures soldées doivent être lettrées d'un P(ointée).
- Les écritures non soldées doivent être lettrées d'un "A" : Les écritures lettrées d'un "A" sont reprises de façon détaillée dans le journal d'ouverture (génération automatique des "A nouveau").



Si le rapprochement est complexe du fait du nombre d'écritures ou du nombre d'anomalies, c'est-à-dire des écritures qui ont un numéro de pièce erroné, vous pouvez éditer le grand livre d'un compte avant de procéder au lettrage.

- Les numéros de comptes peuvent être sélectionnés par saisie du numéro de compte ou automatiquement.



Lors d'un traitement de fin d'exercice, il est vivement conseillé de préférer la sélection automatique qui garantit l'exhaustivité du lettrage. Cette exhaustivité est contrôlée lors du basculement.



Lors d'un traitement en cours d'exercice ou lors de la reprise du traitement sur des comptes qui n'ont pas été traités lors de la sélection automatique, il est possible d'utiliser la sélection manuelle.

- Pour faciliter le rapprochement des écritures, MR4G propose d'afficher les écritures classées par :
 - Ordre croissant de numéro de pièce ;
 - Ordre croissant de date de saisie (et non de date comptable) ;
 - Valeur décroissante des montants débits et crédits.

Pour afficher la page d'écritures suivantes :

- Appuyez sur la touche **Page suivante**.

Pour afficher la page d'écritures précédentes :

- Appuyez sur la touche **Page précédente**.

Pour positionner le curseur sur la ligne de l'écriture à lettrer :

- Utilisez les touches **Flèche haut** et **Flèche bas**.

Pour saisir le code lettrage :

- Appuyez sur la touche **Flèche droite** et saisissez, selon le cas, **P** ou **A**.

Pour valider l'ensemble de la saisie :

- Appuyez sur la touche **F12**.

Rapprochement Comptabilité générale /Comptabilité analytique

Objet

L'édition permet d'expliquer le résultat de l'exercice inscrit au compte de résultat de la comptabilité générale par rapprochement avec les soldes des comptes analytiques.

Elle permet également de vérifier la cohérence entre les deux systèmes comptables.

Afin de faciliter les rapprochements CG-CA les charges et les produits non incorporables sont exclus du traitement.

Le résultat de la comptabilité générale correspond au solde intermédiaire de gestion « résultat d'exploitation » hors prise en compte des dotations aux provisions.

Conditions du traitement :

Le traitement implique que le rattachement de chaque code activité de comptabilité analytique soit effectué sur les comptes de la classe 7 (y compris les codes analytiques créés en tant qu'activités de regroupement).



Pour une ventilation analytique des locations des matériels en cohérence avec celle de la comptabilité générale il est fortement recommandé que les engins soient rattachés à la classification nationale des matériels (niveau classe et sous-classe).

Accès

Module : COMPTA

Menu Comptabilité générale : Choix M

Description

- L'état peut être spécifié hors charges supplétives ou avec charges supplétives. Cependant, ces charges ne répondant pas à une nomenclature définie pour l'ensemble des parcs, le traitement ne peut les identifier de façon certaine.
- L'option permet de modifier l'intitulé de la colonne avec "charges supplétives" par "hors charges supplétives" après saisie de ces données.
- Les écritures soldées doivent être lettrées d'un P(ointée).



Les ajustements des inventaires de stocks sont pris en compte sur le document. Pour qu'ils soient incorporés lors du traitement, il est nécessaire d'éditer au préalable le TABLEAU 8 » obtenu par le module [Gestion des stocks](#) quelle que soit l'option d'édition.



Sont conservés après le basculement des stocks les produits sur ventes de marchandises relatifs à des articles non reconduits au catalogue des stocks sur l'exercice « N+1 ».

Chapitre VII

Traitements de fin de gestion

- *Clôtures provisoires*
- *Basculement d'exercice*

Clôtures provisoires d'exercice

Objet

La clôture provisoire doit être effectuée après envoi des résultats de fin de gestion à l'agence comptable. Elle permet d'éviter la saisie malencontreuse d'écritures sur l'exercice à basculer.



Après la validation définitive des comptes par l'agence comptable, il faut lancer le basculement – après avoir supprimé la clôture provisoire.

Accès

Module : MANAGER : Clôtures provisoires exercices et mois

CLOTURES PROVISOIRES D'EXERCICE	
- COMPTABILITE GENERALE	(O/N) : N
- COMPTABILITE ANALYTIQUE	(O/N) : N
- GESTION DES STOCKS	(O/N) : N
- FACTURATION DES TRAVAUX ET DES ENGINs	(O/N) : N
- EMISSION DES TITRES DE PERCEPTION	(O/N) : N
- ENGAGEMENTS DE COMMANDES	(O/N) : N

Basculement d'exercice

Objet

Cette fonction permet de clôturer définitivement l'exercice comptable ; elle doit être exécutée préalablement au basculement¹ :

- Des immobilisations ;
- Des titres de perception et des propositions de mandatement ;
- Des éléments de prévisions.

Il ne peut avoir lieu avant le basculement des stocks.



Avant de lancer le basculement, il faut supprimer la clôture provisoire.

Accès

Module : BASCUL

Menu Basculement : Choix G

Opérations et contrôles préalables

Avant de lancer le basculement, vous devez :

- Lettrer les comptes de tiers et comptes rattachés pour permettre la reprise détaillée des écritures non soldées (Cf. Autres traitements, Lettrage automatique et Lettrage manuel).

- Vous assurer que les comptes 4431 (excepté le 44318), 4731, 4886, 4887 sont soldés.

Lors du basculement, MR4G vérifie ces soldes.

- Éditer tous les documents de synthèse de l'exercice à clôturer (Bilan, Compte de résultat, État des créances et des dettes, Soldes intermédiaires de gestion et Capacité d'autofinancement)

- Vérifier l'exhaustivité de l'édition du grand livre et des journaux auxiliaires de l'exercice à clôturer.

Lors du basculement, MR4G vérifie l'exhaustivité de l'édition des journaux auxiliaires.

¹ L'ordre de basculement des différents modules de gestion est : gestion des stocks, comptabilité analytique, comptabilité générale, gestion des immobilisations et comptabilité budgétaire.

- Éditer et vérifier la concordance de la balance de l'exercice à clôturer et de l'exercice suivant.
- Effectuer une sauvegarde de la base et l'archiver jusqu'après les contrôles postérieurs au basculement.

Déroulement du basculement



Le basculement est exclusif de tout autre traitement sur la base.

Si un incident survient en cours de traitement, relancez-le ; la reprise au point d'interruption est gérée automatiquement.

- Spécifier le type de journal d'ouverture : type 5 où seront repris les A nouveau.

Les étapes du basculement sont les suivantes :

- Vérification de l'équilibre de la balance des A nouveaux issue du lettrage des comptes.
- Mise à jour de la position des comptes de classe 6 et 7.
 - Reprise des cumuls débit et crédit de ces comptes de l'exercice n+1 en exercice n ;
 - Archivage de la position dans l'exercice clos. Cet archivage est nécessaire à la production des données de l'exercice "n-1" sur le compte de résultat.
- Mise à jour de la position des comptes de bilan.
 - Reprise des cumuls débit et crédit de ces comptes de l'exercice n+1 en exercice n ;
 - Report en A nouveau de leur solde dans l'exercice clos sur l'exercice suivant.
- Copie des A nouveau en historique de l'exercice suivant.
- Reprise de l'historique de l'exercice n+1 en exercice n et, en cas de basculement avec suivi de factures, report des écritures sur pièces non soldées dans l'exercice à clôturer.
- Réinitialisation de la position des journaux.
- En fin de basculement, vérifier que la balance des comptes, que l'historique des comptes sont équilibrés. Par ailleurs, le cumul débit de la balance (respectivement crédit) est égal au cumul des débits du grand livre (respectivement crédit). Si ce n'est pas le cas, il faut restaurer la situation avant basculement.

Opérations et contrôles a posteriori

Après la fin du basculement vous devez éditer et contrôler la cohérence :

- De la balance générale ;
- Du bilan d'ouverture ;
- Des journaux auxiliaires ;
- De l'état des dettes et des créances.

Chapitre VIII

Exemples d'éditions

- *Édition des journaux auxiliaires*
- *Balance générale*
- *Balance en deniers*
- *Compte de résultat débit*
- *Compte de résultat crédit*
- *État des créances*
- *État des dettes*
- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Capacité d'autofinancement*
- *Rapprochement Comptabilité générale / Comptabilité analytique (en attente)*

